



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Luxembourg, le 06 JUIL. 2016

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le:

06 JUIL. 2016

Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement

Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°2125 du 6 juin 2016 de l'honorable député Monsieur Gusty Graas, concernant une éventuelle mise en place d'une ligne de trains du type « Pendolino » entre la Suisse et Bruxelles, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch
Ministre du Développement durable
et des Infrastructures

**Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre du Développement durable
et des Infrastructures à la question parlementaire n° 2125 du 6 juin 2016
de Monsieur le député Gusty Graas.**

Par la question parlementaire n° 2125 du 6 juin 2016, l'honorable Député Monsieur Gusty Graas souhaite s'informer quant à la mise en place d'une ligne de trains du type « Pendolino » entre la Suisse et Bruxelles.

Lors de l'inauguration du nouveau tunnel Saint-Gothard en Suisse, Monsieur François Bellot, Ministre de la Mobilité, chargé de Belgocontrol et de la Société nationale des chemins de fer belges a relancé la discussion quant à la mise en place d'un train du type pendulaire entre la Suisse et Bruxelles via Strasbourg et Luxembourg sur l'axe ferroviaire dit « EuroCapRail » car devant relier les capitales européennes Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg. L'étude de marché menée par les quatre opérateurs CFF, CFL, SNCB et SNCF avait en effet été arrêtée à l'époque pour raison de non-rentabilité du projet.

Des travaux supplémentaires ne seront pas nécessaires sur le réseau ferré national pour faire circuler des trains pendulaires. L'avantage de faire gagner du temps aux clients par le fait de faire penduler les trains se situerait principalement dans la partie sinueuse du tracé ferroviaire à travers les Ardennes entre Ciney et Libramont.

L'initiative relancée par la Belgique sera accompagnée avec un grand intérêt par le Luxembourg.

Etant donné que la Belgique a annoncé la fin des travaux entre Arlon et Bruxelles pour 2023, une circulation d'un tel train avant cette date ne semble pas réaliste.